

## Drouges < > Pouancé

26,2 km 6h30

**00,0 - Église de Drouges.** Poursuivre à gauche puis traverser la route départementale pour prendre la route en face. Laisser à droite un petit étang et passer sous la D 178. 200 m plus loin, prendre à gauche puis à droite, direction Chelun, par la route communale C 5. Cette route serpente parmi plusieurs hameaux. Entre autres, ignorer la route de la Feuillée à droite.

**02,5 -** Intersection, à la Croix Blanche, avec la D 95. Emprunter à droite cette départementale vers Chelun. Après 400 m, la route commence son passage, sur 3,5 km, au travers de la forêt privée de La Guerche, relique de la forêt-frontière qui séparait autrefois la seigneurie de La Guerche (duché de Bretagne) du Bas-Maine. Prendre quelques précautions de sécurité lors de cette traversée en ligne droite de cette forêt.

**1h50 7,2 - Chelun.** Carrefour au niveau de l'église. Quitter la D 95 pour s'engager sur la petite route à gauche (laisser l'église à droite).

**8,6 -** Quitter la route pour s'engager à droite sur un chemin herbeux en direction de la ferme la Chaire. Après 300 m, on débouche sur une petite route, à suivre à gauche (laisser la ferme la Chaire à droite).

**10,1 -** Carrefour en T : virer à droite en prenant la D 232. Laisser tous les embranchements. Entrer dans la Rouaudière par la rue de Bretagne en laissant le cimetière à droite.

**3h10 12,6 - La Rouaudière.** Carrefour (bar-restaurant sur la gauche). Emprunter en face la D 232 vers Senonnes.

**13,6 -** Dépasser la Huberderie (chambres d'hôtes) et 100 m après laisser une petite route à gauche. Plus loin, laisser à droite les Cormeraies et, 300 m plus loin, ignorer une autre petite route.

**15,5 -** Carrefour avec la D 135 : la suivre à gauche et entrer dans Senonnes en laissant en laissant la direction d'Éancé à droite et une petite route à gauche. Ignorer la direction de Saint-Erblon.

**4h00 16,3 - Senonnes :** passer à gauche de l'église en direction de Pouancé, toujours sur la D 135. Au rond-point, aller en face sur la D 72, encore vers Pouancé. Aux maisons de la Bignetterie, laisser à droite la petite route.

**17,8 -** Dans la courbe, quitter le bitume pour le chemin de terre à gauche. Le long d'une haie, plantée d'abord, ce chemin continue entre deux haies d'arbres après une antenne (balises jaunes), le long d'un champ, ensuite entre les arbres.

**19.1 -** Carrefour en T, poursuivre sur le chemin à droite ; à la fourche suivante, continuer tout droit. Pont sur le ruisseau d'Araize et ancien chemin parfois en creux. Après un poteau

électrique et une cabane, le chemin vire à gauche, puis contourne une ferme.

**5h15 21,0 - La Chênaie** : emprunter tout droit le bitume, puis 130 m plus loin la route à droite. Laisser la direction de la Bouillant à droite dans le virage.

**21,8** - Croix en bois et avec la D 72 : traverser la route pour le chemin en face, bordé d'arbres. Plus loin, il vire à droite et passe sous une ligne EDF.

**23,0** - Retrouver une route, la suivre à gauche afin de passer le tunnel sous la quatre voies . Aux premières maisons, laisser le balisage jaune à droite pour continuer sur la route et entrer dans...

**6h00 24,0 -- Saint-Aubin**. Avant l'église (croix jacquaire), virer à droite en direction des toilettes. Après la chaîne, descendre vers le lac et emprunter ensuite le sentier à gauche. Traverser le pont à droite et, en suivant, prendre à droite la plage de Roche Martin.

Après la passerelle en bois, aller à gauche ensuite en bordure du lac. Passer la chicane en bois, suivre et monter le sentier pour franchir ensuite l'ancienne voie ferrée et redescendre l'escalier de l'autre côté. Contourner l'autre lac par la droite.

**25,1** - Cimetière : suivre le goudron et la petite rue. À son terme, traverser le petit pont. Près du moulin, monter les marches, puis traverser la route pour longer les remparts à gauche. Un peu plus loin, sur la petite place, il faut prendre la petite rue vers la porte Angevine.

Remonter ensuite la rue à droite et, en haut, sur la place du Guesclin, prendre à gauche.

**6h30 26,2 - Pouancé**, porte Angevine.